

## COMPTE-RENDU

### Réunion d'information sur l'aménagement de la place Dutertre

Mercredi 15 janvier 2025, Ecole élémentaire Saint Bruno, 18h30



Etaient présents :

- Marc Etcheverry, Maire adjoint du quartier Bordeaux Centre
- Didier Jeanjean, Adjoint au maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés
- Tiphaine Ardouin, Adjointe au maire chargée de la démocratie permanente et de la gouvernance par l'intelligence collective
- Camille Samacoits, Mathieu Ahyerre, Pôle patrimoine végétal et biodiversité, Bordeaux Métropole
- Marie Laurent Gastel Paysage
- Maëlle Despouys et Isabelle Burssens, Mission démocratie permanente, Ville de Bordeaux
- Claire Sarda Marquette, Claire Pulou, Bernard Ajax, Mairie de quartier Bordeaux Centre
- 60 participants et participantes

Maëlle Despouys rappelle les règles de prises de paroles et introduit la réunion.

## INTRODUCTION DE MARC ETCHEVERRY ET DIDIER JEANJEAN

**Marc Etcheverry, Maire-adjoint du quartier Bordeaux Centre** remercie les participants et se présente en tant que nouveau maire adjoint de quartier. Présentation de la réunion, aménagement important pour l'apaisement et la végétalisation de la ville.

**Didier Jeanjean, Adjoint au maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés,** présente la fin du processus de concertation sur cette place et remercie les participants et les équipes.

## CALENDRIER ET PHASAGE DES TRAVAUX

**Mathieu Ahyerre présente l'historique** : En mars 2022 une première réunion sur site a été organisée. Un travail collaboratif avec l'Union St Bruno en 2023-2024 a été mené. Il n'y a pas eu pas d'aboutissement du projet d'entrée depuis la place Dutertre pour le cimetière protestant à court terme. En septembre 2024 une présentation de l'avant-projet avec l'Union St Bruno a été organisée pour des travaux prévus en 2025.

**Camille Samacoits**, il y a un projet ambitieux de végétalisation dans le cimetière protestant. Il est important de penser les continuités écologiques sur ces espaces contigus. A noter aussi l'intégration des vignes en ville avec l'association Faubourg Saint Seurin et les travaux de la piscine Judaïque en cours (maintien du bassin 50m).

**Mathieu Ahyerre**, le diagnostic de départ est le suivant : revêtement dégradé, place de la voiture prépondérante qui fragilise les pieds d'arbre, mobilier vieillissant, 21 micocouliers en bonne santé (cf. PPT) mais dont le réseau racinaire est piétiné ou écrasé par le stationnement.

**Marie Laurent**, l'idée principale du projet est de supprimer la contre-allée à l'arrière de la place pour rendre la place aux piétons et conforter, protéger les arbres. Conservation de deux places de stationnement pour les PMR, deux places de stationnement pour l'autopartage Citiz et deux places de stationnement pour les véhicules électriques. La place est structurée en triangle. L'autre enjeu de la place est de soulager les arbres (surfaces minérales trop compactées) avec des espaces végétalisés de pleine terre au pied de chaque arbre. Une traversée est prévue avec un cœur dégagé pour permettre des événements avec gradins et tables de pique-nique en alcôve. Il est prévu une Station Vcub plus compacte, un boulodrome au nord, des bornes à verre maintenues mais enterrées et déplacées, des arceaux vélos et des équipements divers. S'ensuit une description et explication des différentes vues du projet, nouveaux mobiliers, palette végétale, indicateurs du projet (avant/après).

**Camille Samacoits**, sur le calendrier à venir, en janvier-février 2025, l'étude sera affinée pour une préparation des travaux de mars à mai 2025 et un début des travaux à l'été 2025. La livraison des 1<sup>er</sup> cheminements et plantations se fera à l'automne.

## MISE EN DIALOGUE

**Une participante** formule un non-sens sur le théâtre de verdure, la suppression du stationnement sans solutions alternatives proposées.

**Un participant** note les efforts pour améliorer la qualité de vie des micocouliers mais pas celle des riverains, et le coût de tout ce projet ? Qu'est-ce que ce projet nous apporte ?

**Une riveraine** qui habite rue de la Manutention : pour Noël nous n'avons pas pu recevoir notre famille à cause du manque de stationnement. On ne peut plus inviter nos amis. Seuls les riches pourront acheter des garages mais qu'en est-il des autres ?

**Un participant** après la suppression des 33 places Henri Labit plus 18 avec ce projet, quelles sont les solutions proposées ? La municipalité avait abordé la mutualisation des stationnements de l'hôtel de Région ? Sous quelles conditions ? Quel tarif ?

**Didier Jeanjean** indique que la question du stationnement se pose en effet. Le travail effectué par le Maire de Bordeaux sur les quartiers apaisés est le partage équitable de la voirie entre **tous** les usages. Evidemment cela induit des tensions, des privations pour ceux à qui l'on demande de partager mais contente ceux qui bénéficient de ce partage. Cette place a peu d'usages, demain elle pourra être investie par l'Union St Bruno et ses 6 000 adhérents. Concernant la place de la voiture, des places sont créées pour une station d'autopartage, du stationnement pour voitures électriques et pour deux places PMR, il n'y en avait pas jusque-là. Le constat est que plus de 70% des déplacements font moins de 4 km. Le besoin de se déplacer en voiture existera toujours mais peut-être que certains voudront faire autrement. Ce projet accompagne ces changements d'usage, accompagne ceux qui sont prêts à faire autrement. C'est compliqué car ce soir je suis le mauvais messenger, j'ai le mauvais rôle. Mais nous sommes maintenant tous conscients du dérèglement climatique, nous devons essayer de faire ensemble le pas suivant, ne pas s'opposer et mettre en œuvre les changements dans notre quotidien. Concernant l'alternative de stationnement, on travaille sur le parking de la cité administrative, le front Médoc à Mériadeck, nous cherchons des solutions alternatives.

**Mathieu Ayherre**, concernant le coût total des travaux, il est estimé à 350 000€. Nous mettrons le détail du coût en annexe du compte-rendu.

**Une habitante** salue les places PMR, question : le trottoir rue Chevalier va-t-il être repris jusqu'à la place Mandel car des vélos sont garés sur le trottoir ?

**Un riverain**, la végétalisation c'est bien mais c'est gênant pour les personnes handicapées. Pour les personnes qui ne voient pas comme moi, ces végétations sur les trottoirs ou sur les places sont dangereuses. Ensuite, ces places supprimées vont venir dans ma rue, ce qui sera très pénible pour moi avec mon handicap.

**Une riveraine**, je salue le travail de la municipalité, j'ai vécu ce que l'on vit ce soir à Grenoble quand j'y habitais. Chaque changement induit des inquiétudes. Aujourd'hui à Grenoble, personne ne reviendrait en arrière. Il s'agirait de penser à nos enfants et nos petits-enfants. Par ailleurs j'ai une remarque : j'habite rue Judaïque, je circule beaucoup à vélo or on a régulièrement des bus garés sur la piste cyclable. Il est dangereux de se décaler au vu de la circulation.

**Un habitant**, vous dites que vous voulez déplacer le stationnement du bus sur la place Dutertre ?

**Une riveraine**, je reviens sur votre première idée de quartier apaisé, d'îlot de fraîcheur. La végétalisation des espaces publics c'est un vrai sujet mais il me semble que cette place Dutertre n'est pas la priorité. Je pense notamment à la place Pey Berland. Vous avez réaménagé la place Labit mais j'espère que ce n'est pas fini car cela n'en donne pas l'impression. Avez-vous pensé aux personnes en situation de handicap, aux enfants ? Sur le chiffre donné par M. Jeanjean, sur combien de bordelais avez-vous fait vos statistiques ? J'ai noté le lien avec l'Union St Bruno mais j'ai une crainte sur les nuisances sonores. La suppression du stationnement notamment avec le cabinet médical ne va-t-il pas les pénaliser ? Il y a là un non-respect des citoyens.

**Un riverain**, cela fait 30 ans que j'habite à Bordeaux et on ne m'a jamais demandé mon avis pour le réaménagement de cette place. Si vous supprimez les places de stationnement, je devrai peut-être couper les 3 arbres dans mon jardin car je n'aurai plus la possibilité d'entretenir mon terrain à cause du manque de stationnement.

**Camille Samacoits**, concernant les bus, le déport des bus scolaires se fera rue Chevalier en effet et l'arrêt TBM déplacé est encore à l'étude.

**Didier Jeanjean**, concernant le handicap, le plan ADAP oblige les villes à rendre tous les jardins et espaces publics accessibles, c'est notre priorité. Pour la création des stationnements PMR nous créons aussi des cheminements adaptés. Par ailleurs pour une fosse de pas de porte cela nécessite une étude préalable qui valide ou non la demande en fonction notamment de la largeur des trottoirs pour prendre en compte les déplacements PMR et afin de ne pas gêner le passage. Si vous constatez une fosse de pas de porte qui gêne votre parcours, il faut nous le signaler. Vous pouvez également nous saisir pour la création d'une place PMR sous réserve de la faisabilité. Pour les cheminements, Olivier Escot et les habitants ont créé un plan pour ces situations.

Pour ce qui est de la place Pey Berland on est au maximum de ce que l'on peut faire en termes de végétalisation (pompier, architectes, réseaux, etc.). On travaille partout dans la ville, suivant l'inventaire des îlots de chaleur et les concertations passées. Le programme de Bordeaux grandeur nature (4 axes) : protéger l'existant (fragilisation des arbres à cause des canicules à répétition, nuisibles, piétinements etc.), renouveler (réflexions sur les essences), planter et participer (permis de végétaliser, etc.) ; c'est ce qu'on fait sur les boulevards, la place Labit, etc.

**Camille Samacoits**, concernant le trottoir de la rue Chevalier, cela dépend du service Pôle territorial qui s'occupe de la voirie.

**Une habitante**, les familles ne sont pas toutes dans une situation de handicap, que faites-vous de nos enfants, de ces familles ?

**Un habitant**, qu'est-ce que ce projet nous apporte concrètement ? Il y a déjà un boudodrome, des bancs, la suppression de la voie n'est pas arrangeante pour moi. On parle d'îlot de chaleur mais nous sommes collés au parc du cimetière, au parc « des petites sœurs » qui constituent des zones végétalisées.

**Une riveraine**, j'ai participé à la réunion de mars 2022, je m'aperçois que les suggestions de l'époque n'ont pas été suivies : places de parking, pas de besoin d'un nouveau boulodrome. Pas de modification selon nos suggestions. Concernant les gradins installés, nous craignons des nuisances sonores par des squatteurs et plus largement la délinquance.

**Un habitant**, la différence entre avant et après n'est que la suppression des places de parking, le reste n'est qu'un prétexte. Il faut des îlots de fraîcheur mais pour autant je vais vous montrer, notamment rue Georges Bonnac des fosses sans arbres qui pourrait le devenir.

**Marc Etcheverry**, nous entendons vos avis et vos craintes mais c'est transitoire. Il y a un engagement sur le renfort de la police, ils seront présents en cas de mésusages de la place.

**Un participant** Il y aura des lampadaires ? Des WC public ? Des poubelles ? Je fais partie du collectif des boulistes. Est-ce que nous pourrions élargir le boulodrome ?

**Une participante** revient sur les stationnements qui sont tous supprimés dans ce secteur et cette ville. Quelle est la cohérence avec la ZFE et la généreuse proposition de n'exclure personne de la ville ? C'est contradictoire.

**Un riverain** évoque la résidence Eterna, cela rajoute des riverains, des voitures, des bus, des professionnels qui ne pourront pas se garer.

**Une riveraine** a pris conscience que sa plante sur le trottoir est gênante et va la tailler. Une communication serait bien de la part de la mairie sur ces problématiques d'entretien. Voie de circulation condamnée comme place Labit, même chose sur Dutertre, c'est-à-dire des embouteillages aux heures de pointe. Une chose qui pourrait être faite c'est justement plus d'aides à la rénovation des immeubles notamment des fenêtres simple vitrage.

**Un habitant**, j'habite dans la rue Brizard, le sens de circulation unique et un double sens pour les vélos. C'est une aberration pour les vélos, il y a un fort risque avec les bus et les voitures.

**Une participante**, où va aller le marché Bric & Broc ?

**Un participant** indique être d'accord avec tout ce qui a été dit. Nous étions contre à l'époque et ça n'a pas été pris en compte. Plus aucun artisan ne veut venir dépanner à Bordeaux. Il a été proposé de mettre un point d'eau (il y en a un square G. Mandel), le boulodrome est déjà existant. La suppression des places empêchera les riverains de faire vivre le quartier ou de se garer pour prendre le bus et aller dans l'hypercentre.

**Mathieu Ahyerre**, il est prévu un éclairage au centre de la place pour éclairer dans différentes directions. Concernant le terrain de boule, il sera possible d'y jouer au centre de la place (en sable stabilisé de Saint-Martin d'Oney – Landes ; utilisé sur d'autres terrains de pétanque). Les WC publics ne sont pas possibles à cause des réseaux. Il y aura en effet 3 corbeilles prévues. Il restera de la place pour la brocante. L'amphithéâtre est aux normes notamment pour les enfants.

**Didier Jeanjean**, la ZFE est une politique métropolitaine. Concernant les arbitrages pris depuis 2022, nous avons recueillis vos intentions, puis nous sommes allés vers les services pour la faisabilité de celles-ci. En tant qu'élus, nous finissons par arbitrer avec toutes ces cartes en main.

## **PERSPECTIVES ET CONCLUSION**

**Didier Jeanjean** remercie les participants.

**Marc Etcheverry** félicite la suggestion de communiquer plus sur les fosses à planter et sur leur entretien. A noter que le quartier Mériadeck arrive quand même à absorber les usagers de ses commerces et services malgré le manque de stationnements.

Sur le vandalisme, nous traitons ces bandes qui tournent. Je vous demande de porter plainte systématiquement (en ligne notamment) et de vous rapprocher des agents municipaux également. Il n'y a pas de solution miracle contre les vols à roulotte. A noter que monsieur le Maire prendra la parole dans quelques jours sur l'éclairage nocturne.

Les participants sont remerciés pour leur présence et participation. Les mécontentements ont été entendus. L'estrade prévue initialement sera requestionnée. Un compte-rendu de la réunion sera transmis le plus rapidement possible.

Annexe 1\_ Synthèse financière du projet de réaménagement place Dutertre

<b>SYNTHESE FINANCIERE</b>	
	<b>TOTAL</b>
<b>LOT PAYSAGE</b>	
TRAVAUX PREPARATOIRES	6 758,12 €
TERRASSEMENTS ET REVETEMENTS	24 704,40 €
MOBILIERS	16 299,60 €
PLANTATIONS / <b>A PRECISER Selon prix catalogue</b>	23 869,96 €
TRAVAUX DE FINALISATION - GARANTIE DE REPRISE DES VEGETAUX	6 394,38 €
<b>TOTAL</b>	<b>78 026,46 €</b>
<b>LOT MOBILIER URBAIN</b>	
TRAVAUX PREPARATOIRES	1 121,60 €
FONDATIONS ET POSE	12 978,09 €
MOBILIERS	20 327,95 €
<b>GRADINS SUR MESURE / DEVIS A LANCER Selon détail</b>	<b>40 000,00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>74 427,64 €</b>
<b>LOT VRD</b>	
ETUDES, PLAN D'EXECUTION, FICHES TECHNIQUES, PLANNING, IMPLANTATION, DOE	3 854,41 €
INSTALLATION DE CHANTIER-PROTECTION DE CHANTIER-SIGNALISATION DE CHANTIER	10 854,30 €
TRAVAUX ET MESURES PREALABLES	1 747,48 €
DEGAGEMENT DES EMPRISES - DECONSTRUCTIONS - DEMOLITIONS	48 842,53 €
TERRASSEMENTS - REMBLAIS	26 015,60 €
RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	199,08 €
RESEAUX D'EAU POTABLE	8 230,56 €
RESEAUX SECS	5 292,84 €
SURFACES MINERALES	89 003,06 €
SIGNALISATION HORIZONTALE	969,22 €
<b>TOTAL</b>	<b>195 009,08 €</b>
<b>TOTAL PROJET</b>	<b>347 463,18 €</b>